

Le Lude, le 29 octobre 2024.

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **à la mairie du Lude.**

Lundi 4 novembre 2024 à 20 heures

L'ordre du jour est le suivant :

I. Affaires générales

- Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Sud Sarthe

II. Affaires financières

- Recours à un crédit de trésorerie auprès de l'Agence France Locale
- Règlement intérieur d'utilisation et tarifs de location de la « Maison du camping »
- Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

III. Ressources humaines

- Rapport Social Unique 2023
- Adhésion aux contrats collectifs de prévoyance proposés par le Centre de Gestion de la Sarthe
- Indemnité Spéciale de Fonctionnement et d'Engagement (ISFE)
- Suppression d'un emploi d'agent de maîtrise

IV. Urbanisme

- Cession des parcelles cadastrées AB55-56-69-70-71-72-73-74-75-76-77-152-153-154-155-156-157-158 et une partie des parcelles AB57-58-59-sis boulevard de l'hospice.



COMMUNE NOUVELLE

www.ville-lelude.fr   

République Française
Département de la Sarthe
Commune nouvelle Le Lude

V. Informations diverses

- Information des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations et informations générales
- Information des adjoints dans le cadre de leur délégation et informations générales

Recevez, cher(e) collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Béatrice LATOUCHE



En cas d'indisponibilité vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre élu pour voter en votre nom en remplissant l'imprimé ci-dessous et en le remettant à l'administration.

POUVOIR

A retourner par mail à instance@ville-lelude.fr et dgs@ville-lelude.fr

Je soussigné _____ donne pouvoir à _____

- De me représenter à la réunion du conseil municipal le 4 novembre 2024
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous votes et signer tous documents

Signature :